

## LES DERNIERS CHARRIER - 2

Après les tourments révolutionnaires, Lyon retrouve une certaine stabilité sous l'Empire. Cependant, le traumatisme de 1793 est toujours bien présent. Bien qu'ayant permis à la ville de retrouver une certaine prospérité, le nouveau régime n'a suscité qu'une acceptation prudente déplorée dès le Consulat par la police parisienne. En revanche, sous les Cent-Jours, le petit peuple lyonnais et les ouvriers de la soie manifestèrent leur enthousiasme et fêtèrent le retour de l'Empereur, même si les élites redoutaient quant à elles une rébellion frontale d'une partie de la cité contre l'autre.

La seconde Restauration fut dominée par le sentiment qu'un vaste affrontement était imminent entre les royalistes et les autres forces politiques. A tel point que le préfet Chabrol signalait que : *"tous les citoyens honnêtes avaient fui dans leurs campagnes, le reste était dans la stupeur. L'état dans lequel se trouvait la ville était comparable à 1793."* Il est avéré que les ultra-royalistes établis à Bellecour et composés d'émigrés, de membres du clergé réfractaires et de banquiers, étaient déterminés à imposer à la ville une remise en ordre, tandis que le quartier des Terreaux où s'identifiait la bourgeoisie négociante et le barreau était le point de confluence d'un parti plus modéré. L'administration s'efforçait de promouvoir une voie médiane tandis que le préfet penchait pour les ultras et que le lieutenant général de police Senneville était accusé d'être un bonnet rouge.

On sait que la lieutenance générale de police apparue durant les Cent-Jours avait une compétence régionale et que Charrier de Senneville était en place depuis 1815 lorsque sa brochure : *Compte Rendu des événements qui se sont passés à Lyon* attira l'attention du gouvernement sur la conspiration factice du 8 Juin 1817. Il devint alors en butte à des haines puissantes et eut à lutter à la fois contre les républicains et contre les ultra-royalistes. En 1817, il procéda à l'arrestation d'agents provocateurs et se trouva en opposition avec l'autorité militaire. L'ouvrage qu'il édite donne sa version de la conspiration du 8 juin contre le gouvernement dans la région de Lyon. Il y fait état également de ses différends avec le gouverneur militaire de Lyon, le général Canuel<sup>1</sup>. Ouvrage qui lui vaudra d'être assigné devant le tribunal correctionnel pour un procès en calomnie. Procès qu'il perdra.

---

<sup>1</sup> Bien qu'ayant été un combattant acharné des défenseurs de la royauté en Vendée, il est nommé par Louis XVIII gouverneur de la 19<sup>e</sup> division militaire de Lyon en mars 1816 .

Tout ceci sur fond de crise frumentaire, de clivage entre ville et campagne et de spectre d'insurrection. Le tout fort bien résumé par le duc de Richelieu<sup>2</sup> dans un courrier à l'intention de son ambassadeur à Londres : *"Il y a eu à Lyon et dans les environs des tentatives coupables, les malveillants ont voulu profiter de la misère des campagnes pour les porter sur la ville, tout cela a avorté."*

---

2 Président du conseil des ministres de septembre 1815 à décembre 1818.